

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 07 OCTOBRE 2025

Le 07 Octobre 2025, à 19 h 00 le Conseil Municipal de LESPARRÉ-MEDOC, légalement convoqué le 1^{er} octobre 2025, s'est assemblé dans la salle du conseil municipal, sous la Présidence de M. Bernard GUIRAUD, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs GUIRAUD Maire, FERNANDEZ, LAPARLIERE, HUE, ROBERT, MESSYASZ, CHAPPELLAN, Adjoints, MUSETTI, SCOTTO DI LUZIO, SONNI, CROMER, DALCIN, BERNARD, LE BREDONCHEL, BAHLOUL, CADRET, BOYER, QUILLET Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent être au nombre de vingt-neuf.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. FLEURT	Conseiller M ^{al}	qui a donné procuration à	M. ROBERT Adjoint
Mme GOFFREDI	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	M. GUIRAUD Maire
Mme BOUDEAU	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	Mme FERNANDEZ Adjointe
Mme ROHEL	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	M. LE BREDONCHEL Conseiller M ^{al}
M. ALCOUFFE	Conseiller M ^{al}	qui a donné procuration à	Mme BOYER Conseillère M ^{ale}
M. VEILLON	Conseiller M ^{al}	qui a donné procuration à	Mme QUILLET Conseillère M ^{ale}

ABSENTS EXCUSÉS : MM CAZAUBON, GARRIGOU, SEGUIN, SANS et SETTIER, Conseillers M^{aux}

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme MESSYASZ Adjointe, est désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité

RAPPORTEUR : Bernard GUIRAUD

512 - OBJET : **Compte rendu des actes accomplis en vertu de la délégation d'attributions**

Ainsi qu'il est stipulé dans la délibération N° 5 du 4 Juin 2020, instituant une délégation d'attributions au Maire, selon les dispositions des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est rendu compte au Conseil Municipal des actes accomplis. Il s'agit de :

- ☞ **008 Avenant à la convention de mise à disposition de locaux scolaires école A. Frank au profit de la CdC**
- ☞ **009 Rétrocession d'une concession de terrain au cimetière de Lesparre**
- ☞ **010 Convention de mise à disposition de la Salle La Forêt au profit de l'association "France Parkinson"**
- ☞ **011 Modification de la régie de recettes CALM - cotisations**
- ☞ **012 Fin de mise à disposition d'un local commercial 9 rue JJ Rousseau au profit de M. COUPE**
- ☞ **013 Mutualisation du pôle communal habitat propriété foncière avec la commune de St Julien de Beychevelle**
- ☞ **014 Avenant à la convention de mise à disposition de la salle la vigne à l'association familiale du canton de LM**

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE DE CE COMPTE RENDU



Pour copie conforme
Le Maire

Bernard GUIRAUD

Acte télétransmis au contrôle de légalité
Numéro de l'accusé réception
033-213302409-20251007-512-DE
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Publié ou notifié le 08/10/2025